



# VOUS ÊTES :

## UN MÉDECIN DANS LES CINQ PREMIÈRES ANNÉES DE PRATIQUE ET...

- vous vous posez plusieurs questions sur votre début de pratique (l'identité professionnelle, l'organisation du travail ou la conciliation travail-famille...).
- vous avez dans votre entourage professionnel un médecin «modèle» avec qui vous aimeriez pouvoir échanger davantage dans le cadre d'un lien de mentorat?
- vous voulez faire l'expérience d'une autre forme d'apprentissage?

## UN MÉDECIN D'EXPÉRIENCE SOUHAITANT PARTAGER SES CONNAISSANCES AUPRÈS DE LA RELÈVE ET...

- vous désirez faire une différence dans le développement et l'évolution professionnelle d'un jeune médecin s'installant dans sa pratique?
- vous souhaitez partager et apprendre de nouvelles habiletés à travers un groupe de communauté de pratique (codéveloppement professionnel)?
- vous souhaitez vivre et faire vivre une autre forme d'apprentissage?

« Soutenir l'atteinte de la réussite professionnelle et personnelle de la relève en médecine de famille au Québec »

Céline Escalle  
Coordonnatrice du programme  
Téléphone : 450-973-2228  
Ligne sans frais : 1-800-481-5962  
Courriel : [mentorat@cqmf.qc.ca](mailto:mentorat@cqmf.qc.ca)



programme de  
**mentorat**  
COLLÈGE QUÉBÉCOIS DES MÉDECINS DE FAMILLE



programme de  
**mentorat**



**INFORMEZ-VOUS DÈS MAINTENANT  
SUR NOTRE PROGRAMME DE MENTORAT**

COLLÈGE QUÉBÉCOIS  DES MÉDECINS DE FAMILLE  
rechercher l'excellence



## LE MENTORAT POUR SOUTENIR LA RELÈVE

Le CQMF s'est donné comme priorité de soutenir la relève en médecine de famille au Québec. Le mentorat est donc un service que le Collège québécois a mis en place pour répondre aux médecins de famille en début de pratique.

En effet, la participation à un programme de mentorat formel comme celui du CQMF pourrait vous offrir de nombreux bénéfices, tels que :

### EN TANT QUE MENTORÉ :

- Diminuer le stress lié à la période de transition de la fin de résidence au début de la pratique, potentiellement anxiogène.
- Mieux gérer la conciliation vie personnelle et professionnelle.
- Renforcer l'identité professionnelle du jeune médecin.
- Accroître sa confiance et son sentiment d'accomplissement professionnel.
- Développer son expertise et la qualité de sa pratique.

### EN TANT QUE MENTOR :

- Transmettre son savoir et sa passion pour la profession à un médecin de famille de la relève, afin de favoriser une pratique de qualité en cohérence avec un sain équilibre de vie.
- Permettre de développer de nouvelles habiletés de leadership et de collaboration en acceptant de partager son expertise, ses connaissances et son expérience de la pratique de la médecine de famille.

## PARTICULARITÉS ET DÉROULEMENT DE NOTRE PROGRAMME

### ADMISSIBILITÉ :

**Pour le mentoré :** être dans les cinq premières années de pratique et membre du CQMF.

**Pour le mentor :** être un médecin expérimenté, avec plus de cinq années de pratique, membre ou non du CQMF.

### PROCESSUS DE RECRUTEMENT ET JUMELAGE :

**Pour le mentoré :** Le mentoré s'inscrit et propose le nom d'un médecin de famille d'expérience pouvant jouer le rôle d'un mentor (selon ses valeurs ou son parcours professionnel). Une banque de mentors est mise à la disposition du mentoré, au besoin.

**Pour le mentor :** Les médecins souhaitant devenir mentor s'inscrivent au programme pour faire partie de la base de données des mentors potentiels.

### DURÉE DE LA DYADE MENTOR ET MENTORÉ :

Le programme se déroule sur 12 mois.

### FRÉQUENCE DES ÉCHANGES :

Les rencontres s'effectuent idéalement sur une base mensuelle, en incluant idéalement une rencontre en personne sur la durée du programme.

### COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE (CoP) POUR LES MENTORS :

Les mentors s'engagent à participer à la communauté de pratique à raison d'une rencontre toutes les 6 à 8 semaines durant 12 mois (sauf en période estivale).

Le mandat de cette communauté de pratique est à définir en fonction des membres qui la composent et des besoins et/ou problématiques.

## LE PROGRAMME DE MENTORAT

### DU COLLÈGE QUÉBÉCOIS DES MÉDECINS DE FAMILLE

est l'un des deux programmes formels offerts au Québec (la FMOQ propose également un programme), pour aider les nouveaux médecins de famille à s'adapter plus facilement aux changements de rôle de médecin résident à celui de médecin en début de pratique.

Le CQMF est fier d'offrir à travers ce programme un soutien unique aux médecins en début de pratique dans cette étape importante qu'est l'insertion professionnelle.